



VENDERBORG PROD'

*festival
du court
métrage
d'auch*

REGLEMENT JURY ETUDIANT 2023

Article 1 : Le Festival du Court Métrage d'Auch, organisé par l'association loi 1901 Venderborg Prod', se déroulera du vendredi 24 au samedi 25 novembre 2023 (12^{ème} édition) et proposera un large choix de films courts en compétition et hors-compétition. À cette occasion, la Venderborg Prod' composera un jury composé de 2 étudiant.e.s résidants et étudiants en Occitanie afin de remettre le Prix Coup de Cœur Etudiant 2022.

Article 2 : CANDIDATER

- Les candidatures pourront être déposées du **13 Septembre au 19 Octobre inclus** (inclus)
- Les candidats devront répondre aux critères suivants
 - Avoir 18 ans lors de l'inscription
 - Résider et être domicilié en Occitanie
 - Être étudiant.e en Occitanie
 - Avoir complété le formulaire en ligne et fournit les documents nécessaires
 - Être disponible du 24 au 26 Novembre 2023 (remise des prix le 25 au soir)
 - Ne pas avoir inscrit, ni participé à un des films de l'édition en cours

Article 3 : Une commissions spécifique composée par des membres de l'organisation du Festival, choisira les deux membres du jury. Les candidat.e.s invité.e.s en tant que jury seront annoncé.e.s en octobre, cette décision sera sans appel.

Article 4 : TRANSPORT, LOGEMENT, ASSURANCE ET DROIT A L'IMAGE

- Le Festival prend en charge le transport (domicile indiqué lors de l'inscription > lieu du Festival, aller et retour), l'hébergement et la restauration du 24.11 au 26.11.
- Le/la candidat.e sera couvert par l'assurance de l'association durant ses missions de jury uniquement et ce durant la période du Festival.
- Le/la candidat.e accepte d'être photographié.e, filmé.e et interviewé.e durant le week-end du Festival. Sans qu'aucun recours ne puisse être adressé à l'association.

Article 6 : Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter à
inscriptions@festivalcourtauch.com

SITE DU FESTIVAL :
WWW.FESTIVALCOURTAUCH.COM